

Rapport d'activité
Mutualité Française Bourgogne

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2011-2012

“Devenir GRAND autrement : apprendre à dire NON au TABAC”



Soutenu par



Agréé par



Soutenu également par le Préfet de la Nièvre
et la préfecture de l'Yonne.

Depuis 2005, la Mutualité Française Bourgogne a fait le choix de s'engager dans la prévention du tabagisme. Elle anime ainsi l'outil pédagogique et ludique **“Devenir grand autrement : apprendre à dire NON au TABAC”**, conçu et élaboré par un groupe de professionnels de l'enfance et de l'éducation pour la santé.

Destiné aux collégiens de 6^{ème} et 5^{ème}, il a pour objectif de leur apporter de nombreuses connaissances sur le thème du tabac, de modifier certaines de leurs représentations

et de répondre à leurs interrogations. De plus, l'outil favorise à terme un dialogue au sein de l'établissement et une réflexion sur le respect de la loi en vigueur (d'après l'évaluation 2011 de l'Observatoire Régional de la Santé).

Chaque séance fait l'objet d'une évaluation qui porte sur le respect des critères de la Convention et le déroulement, dont les résultats ont été traités et analysés. Ceux-ci vous sont présentés dans ce document.

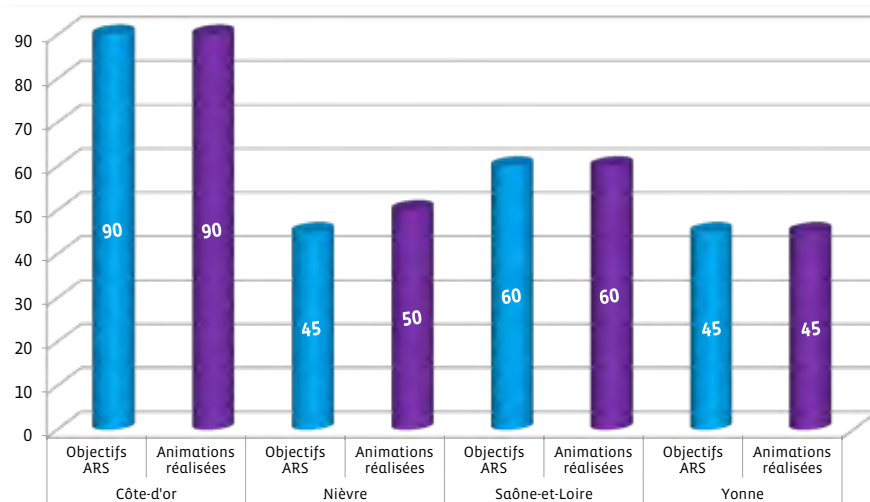
1. OBJECTIFS ET RÉSULTATS SUR 2011-2012

Pour l'année scolaire 2011-2012, un objectif total de **240 animations sur la région Bourgogne** avait été fixé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) (voir graphique ci-contre). Globalement, les objectifs ont été atteints dans les départements Côte-d'or, Saône-et-Loire et Yonne.

Une plus-value de 5 animations dans la Nièvre a même été réalisée, compte-tenu d'un grand nombre de demandes de la part des collèves.

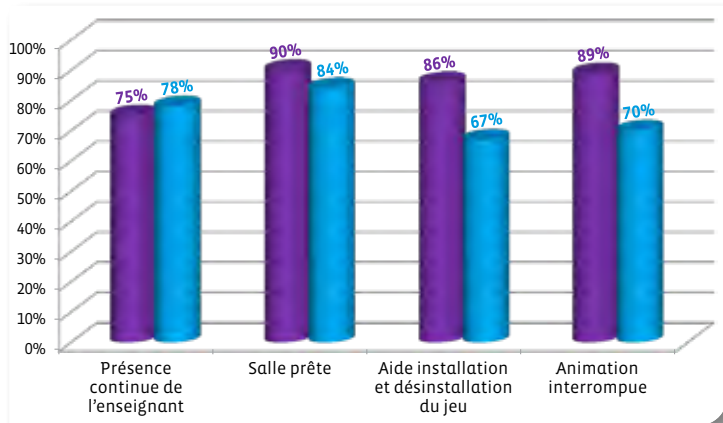
■ Objectif à atteindre (en nombre d'animations)
■ Nombre d'animations réalisées

> Répartition entre objectifs fixés et objectifs réalisés par département

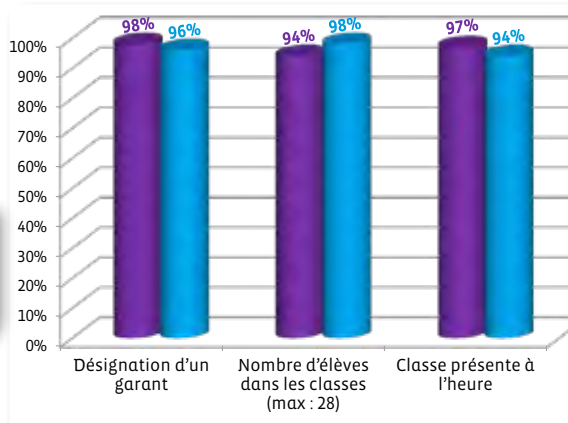


2. DES ÉTABLISSEMENTS DE PLUS EN PLUS RESPECTUEUX DE LA CONVENTION SIGNÉE

> Les critères les moins respectés :

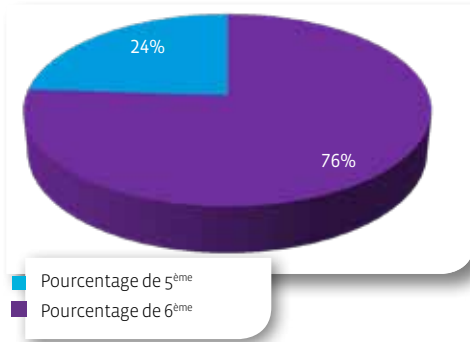


> Les critères les plus respectés :



3. LES ÉLÈVES DE 6^{ÈME}, PRINCIPAUX BÉNÉFICIAIRES DU JEU

> Répartition par classe



La moyenne d'âge de consommation de la 1^{ère} cigarette est à 11 ans et 4 mois. Chez les 12-15 ans, 11% des filles a déjà fumé contre 6,5% des garçons. Il est donc plus pertinent d'intervenir auprès des élèves de 6^{ème} qui n'auront majoritairement pas encore essayé ou qui ne consomment pas régulièrement. L'action "Apprendre à dire non au tabac" permettra notamment d'anticiper leurs connaissances sur les risques de la potentielle 1^{ère} cigarette et de leur permettre d'avoir un regard critique sur le tabac.

Grâce aux données recueillies, on constate aisément une proportion plus importante d'élèves en classe de 6^{ème} que d'élèves en 5^{ème} qui aura bénéficié de l'animation au cours de l'année scolaire 2011-2012.

4. UNE MEILLEURE COUVERTURE DES ZONES PRIORITAIRES DÉFINIES PAR L'ARS BOURGOGNE

En 2012, un certain nombre de territoires devaient être ciblés de manière prioritaire pour intervenir en matière de prévention en santé. Ces derniers étaient définis, par département, comme tels :

EN CÔTE-D'OR :

- > Pays Châtillonnais
- > L'Auxois Morvan

DANS LA NIÈVRE :

- > Pays Bourgogne Nivernaise
- > Nivernais Morvan

EN SAÔNE-ET-LOIRE

- > Autunois
- > Mâconnais
- > Charolais Brionnais
- > Grand Chalon
- > Bresse bourguignonne

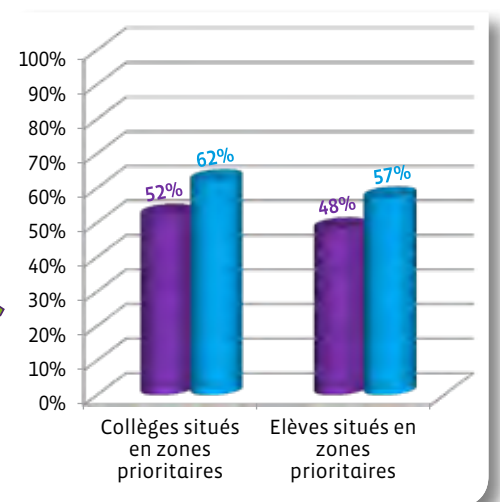
DANS L'YONNE :

- > Le Tonnerrois
- > L'arrondissement d'Auxerre
- > L'arrondissement de Sens

> Cartographie des villes de Bourgogne ayant accueilli l'animation dans au moins un de leurs collèges



> Évolution des interventions en zones prioritaires



- Année scolaire 2010 - 2011
- Année scolaire 2011 - 2012

5. DES THÈMES RÉCURRENTS ABORDÉS PAR LES ÉLÈVES : LE CANNABIS ET LA CHICHA

Depuis 2010, il a été décidé d'aborder la thématique du cannabis. Elle n'est pas évoquée de manière systématique, mais en fonction des interrogations des élèves. À 17 ans, un jeune sur deux déclare avoir fumé du cannabis au moins une fois dans sa vie. C'est le produit illicite le plus précocement expérimenté. L'expérimentation se fait en moyenne à 15 ans (source : INPES).

A noter qu'il existe une relation entre la consommation de tabac et celle de cannabis car ce dernier se fume généralement

avec le tabac. Il y a donc un risque de dépendance au tabac.

Par ailleurs, il a été remarqué, notamment sur l'année scolaire 2011-2012, que les élèves s'interrogent de plus en plus fréquemment sur la chicha. Les questions les plus posées sont, par exemple : "Qu'est-ce que la chicha ?" ; "Contient-elle du tabac ?" ; "Est-ce que c'est dangereux pour la santé ?". Certains élèves témoignent parfois de leur propre expérience vis-à-vis de la chicha.

Il est alors primordial de ne pas écarter le sujet et de rétablir la vérité sur ses dangers. En effet, la chicha bénéficie à tort d'une image très positive chez les jeunes. Beaucoup ne savent pas qu'elle contient du tabac, à cause notamment des différents arômes (pomme, chocolat...). Or celle-ci est composée d'autant de goudron et de plus de monoxyde de carbone qu'une cigarette.

6. UN PARTENARIAT RENFORCÉ ENTRE L'ANPAA ET LA MUTUALITÉ FRANÇAISE BOURGOGNE

Suite à la demande de la part de l'Agence Régionale de Santé d'un rapprochement entre l'ANPAA et la Mutualité Française Bourgogne, et en concertation avec le dernier groupe de travail de novembre 2011, une convention est en cours d'élaboration. Elle permet notamment de clarifier ce rapprochement dans le cadre de la prévention du tabagisme.



7. LA DÉMARCHE QUALITÉ : ÉVALUATION RÉGULIÈRE DE L'ANIMATION PAR LE GROUPE DE TRAVAIL RÉGIONAL

La Mutualité Française Bourgogne organise chaque année des réunions avec l'ensemble des partenaires impliqués dans le dispositif. Ces partenaires sont : l'Agence Régionale de Santé (ARS), Association Nationale de Prévention en Alcoolologie et en Addictologie (ANPAA), les services de santé scolaire de l'Inspection Académique et l'Observatoire Régional de Santé (ORS).

La démarche qualité en promotion de la santé a pour objectif d'améliorer en permanence la qualité du service rendu aux personnes et aux populations concernées par les actions mises en œuvre. C'est aussi une démarche volontaire qui mobilise l'ensemble de la structure (salariés, bénévoles, administrateurs).

En Bourgogne, l'équipe prévention a été formée à la démarche qualité et à l'utilisation du guide : "Comment améliorer la qualité de vos actions en promotion de la santé ?" créé en 2009 par l'INPES. Le jeu tabac a été la 1^{ère} action à s'inscrire dans ce processus d'évaluation.

BILAN CHIFFRÉ

En 2011-2012, en Bourgogne :

5 537 collégiens bénéficiaires,

244 animations réalisées,

55 collèges différents ont accueilli l'animation,

8 animatrices professionnelles, formées sur la thématique qui sillonnent la région.

Depuis 2005, en Bourgogne :

43 501 collégiens bénéficiaires,

1819 animations réalisées.



MUTUALITÉ FRANÇAISE BOURGOGNE
14 RUE JEAN GIONO - 21000 DIJON
TÉL. 03 80 50 11 37
FAX 03 80 50 87 90

www.bourgogne.mutualite.fr

